

MINISTERE DES SPORTS
ET DES LOISIRS



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Abidjan, le

LE DIRECTEUR GENERAL

EE1289

N° / MSL/INJS/DCP

COMMUNIQUE

LE MINISTRE DES SPORTS ET DES LOISIRS COMMUNIQUE :

Il est porté à la connaissance de tous les candidats admis aux concours d'entrée à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) :

- **Professorat d'Education Physique et Sportive ;**
- **Professorat de Sport ;**
- **Professorat d'Education Permanente,**

au titre de la rentrée académique 2017- 2018 que la date limite des inscriptions est fixée au vendredi 09 février 2018 à 16 heures.

Passé ce délai, tout candidat admis non inscrit sera considéré comme démissionnaire.

Pour toute information complémentaire, s'adresser au service de la scolarité de l'INJS.

Contacts : Tél : (225) 21 26 80 43/ 21 28 52 01



Habib A. SANOGO